



Anael Travail Temporaire

Commentaire client sur édition facture

Version V9R5

Copyright © 2025 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissiez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissiez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Travail Temporaire V9R5

Date de publication : 10 novembre 2025

Table des matières

À propos de ce manuel	4
Public concerné	4
Périmètre du document	4
Prérequis.....	4
Documents liés	4
Avertissement	4
Contacter Infor	5
Chapitre 1 Paramétrage.....	6
Fichier DEF	6
Spécificité client	6
Résultat visuel.....	7

À propos de ce manuel

Public concerné

Les utilisateurs d'Anael TT

Périmètre du document

Prérequis

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans *Documentation Central*, tel que décrit dans la section « Contacter Infor ».

Avertissement

Les captures d'écrans qui sont reproduites dans cette documentation sont fournies uniquement à titre d'illustration pour contribuer à la compréhension du lecteur. Elles ne doivent pas être comprises comme un engagement contractuel de la part d'Infor de développer, livrer ou commercialiser de tels écrans. Infor se réserve le droit de modifier ces écrans à tout moment sans une quelconque obligation de notification ni de mise à jour des captures d'écran figurant dans le présent document.

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com/fr-fr/products> .

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

.

Chapitre 1 Paramétrage

Fichier DEF

Vous trouverez cidessous le paramétrage qu'il faut ajouter dans le fichier **EDIFAC_XXX.def** pour l'édition du commentaire en pied de facture.

Sur le serveur, dans le répertoire **CLIENT**, ajouter dans le fichier **EDIFAC_XXX.def** :

- Une section **[FAC_SPE]**
- Une clé pour chaque commentaire : ex : SPELB01

Exemple :

[FAC_SPE]

SPELB01 = écrire ici le commentaire souhaité

SPELB02 = écrire ici le commentaire souhaité

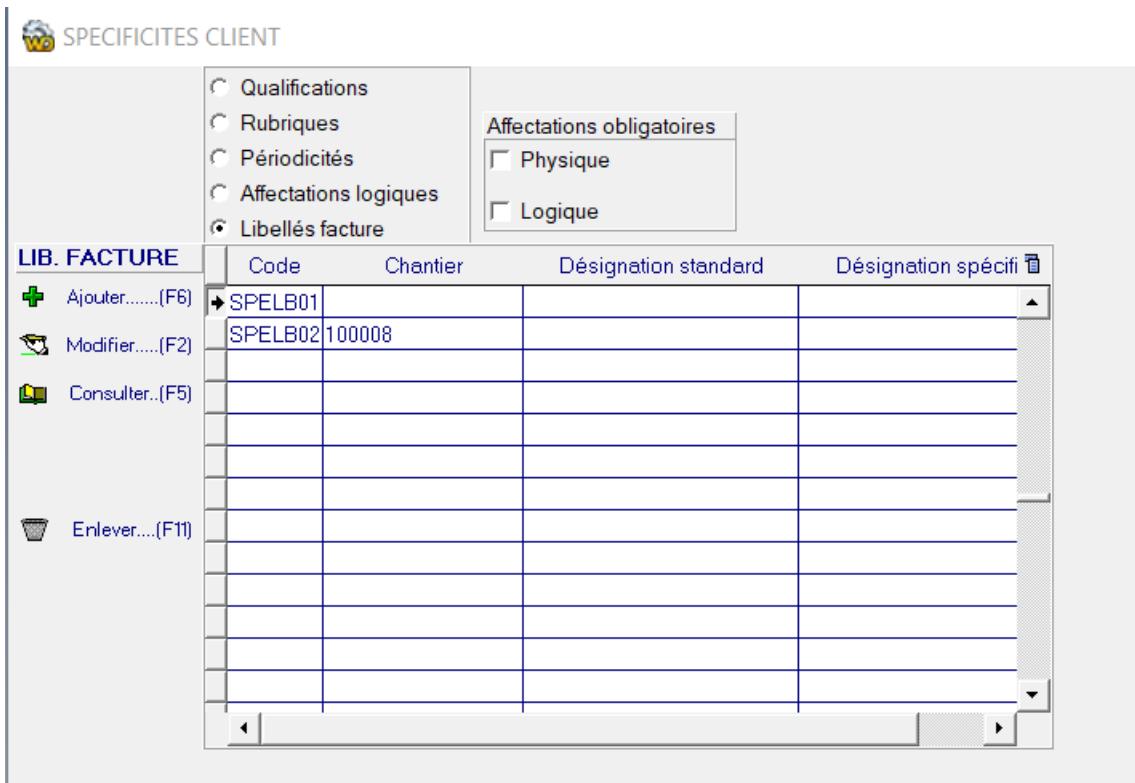
Spécificité client

Au niveau des spécificités client il faut paramétrter les libellés.

Choisir « Libellés facture » puis ajouter le code correspondant au commentaire souhaité (le code doit être le même que dans le fichier **EDIFAC_XXX.def** paramétré précédemment).

On peut définir un libellé au niveau client : dans ce cas on ne renseigne que le code et le libellé sera édité sur toutes les factures du client.

On peut aussi préciser le chantier et dans ce cas, le libellé ne sera édité que sur les factures de ce chantier.



Ainsi, pour un client, si le code paramétré correspond à un commentaire dans le fichier .def, le commentaire sera édité sur la facture.

Pour une facture, on utilise le code associé au chantier. Si il n'y en a pas, on utilise le code sans chantier (code niveau client). Et si aucun code n'est paramétré, aucun commentaire n'est édité.

Résultat visuel

Un exemple après paramétrage de SPELB01 :

Paramétrage dans EDIFAC_XXX.def

```

[FAC_SPE]
SPELB01=Franchise de TVA art 275 du CGI selon attestation des Impôts de La Ro
SPELB02=Franchise de TVA art 280 du CGI selon attestation des Impôts de La Ro

```

Résultat en pied de facture :

Valeur en votre aimable règlement par Virement au 15/01/2021	HEURES	TOTAL H.T	TAUX T.V.A	T.V.A	TOTAL T.T.C
	14,00	265,66	20,00	53,13	EUR 318,79

Franchise de TVA art.275 du CGI selon attestation des Impôts de La Rochelle n°1700400/01/2020 du 24/12/2019

S'agissant de prestations de Kervices, le règlement s'effectue comptant, sans escompte, à réception de facture. Nos tarifs sont établis sur cette base. Tout défaut de paiement à l'échéance entraîne à la facturation d'ajouts, à raison de 10,25 fois le taux d'intérêt légal par mois de retard et éventuellement des frais de recouvrement. Tout autre mode de règlement sera l'objet d'un accord particulier et préalable. Nous nous réservons le droit de modifier nos conditions de règlement sans préavis ni justification. Pour toutes contestations, les tribunaux de notre siège social sont seuls compétents.

Talon à joindre à votre règlement

Compte :	OP4 100205
Pièce :	FAC OP4/1001772
Date pièce :	30/11/2020
Montant :	318,79 EUR